

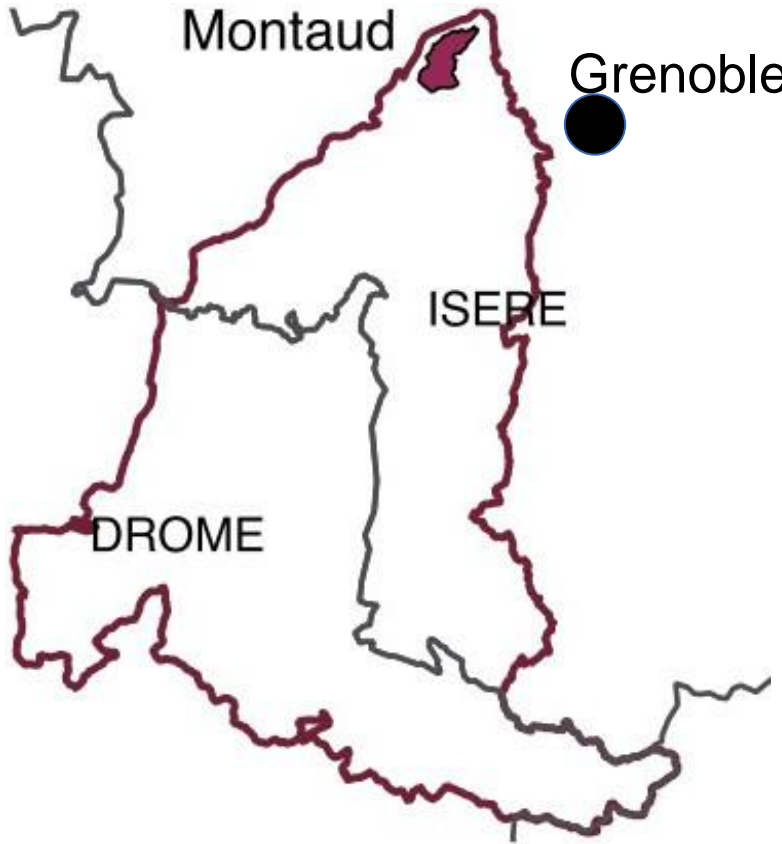
Accueillir des habitants et préserver le caractère rural du village de Montaud

Pascale POBLET, Maire de Montaud

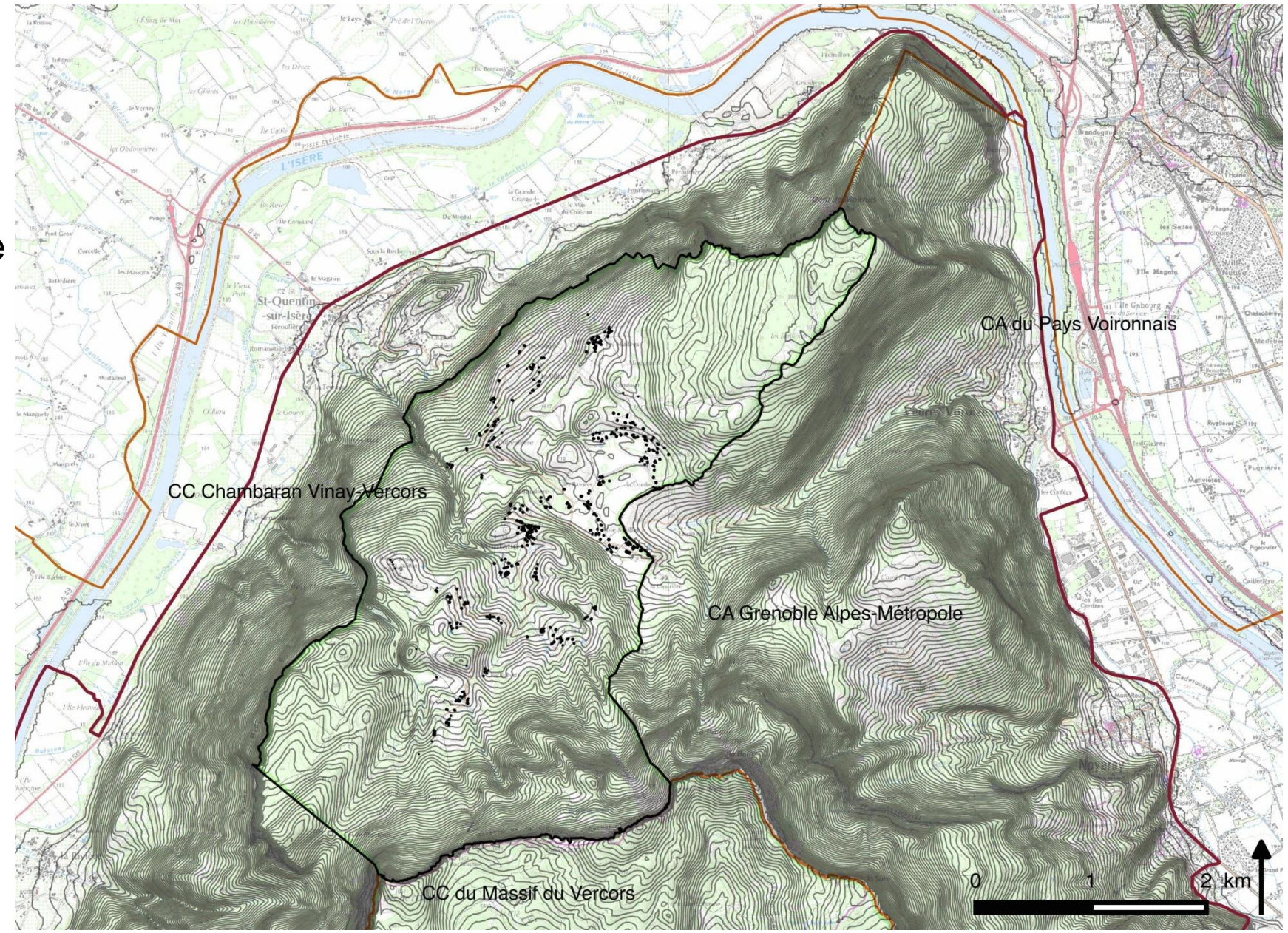
Nicolas ANTOINE, mission paysage et urbanisme – PNR Vercors



Urbanisme rural et développement local :
pensez l'avenir !



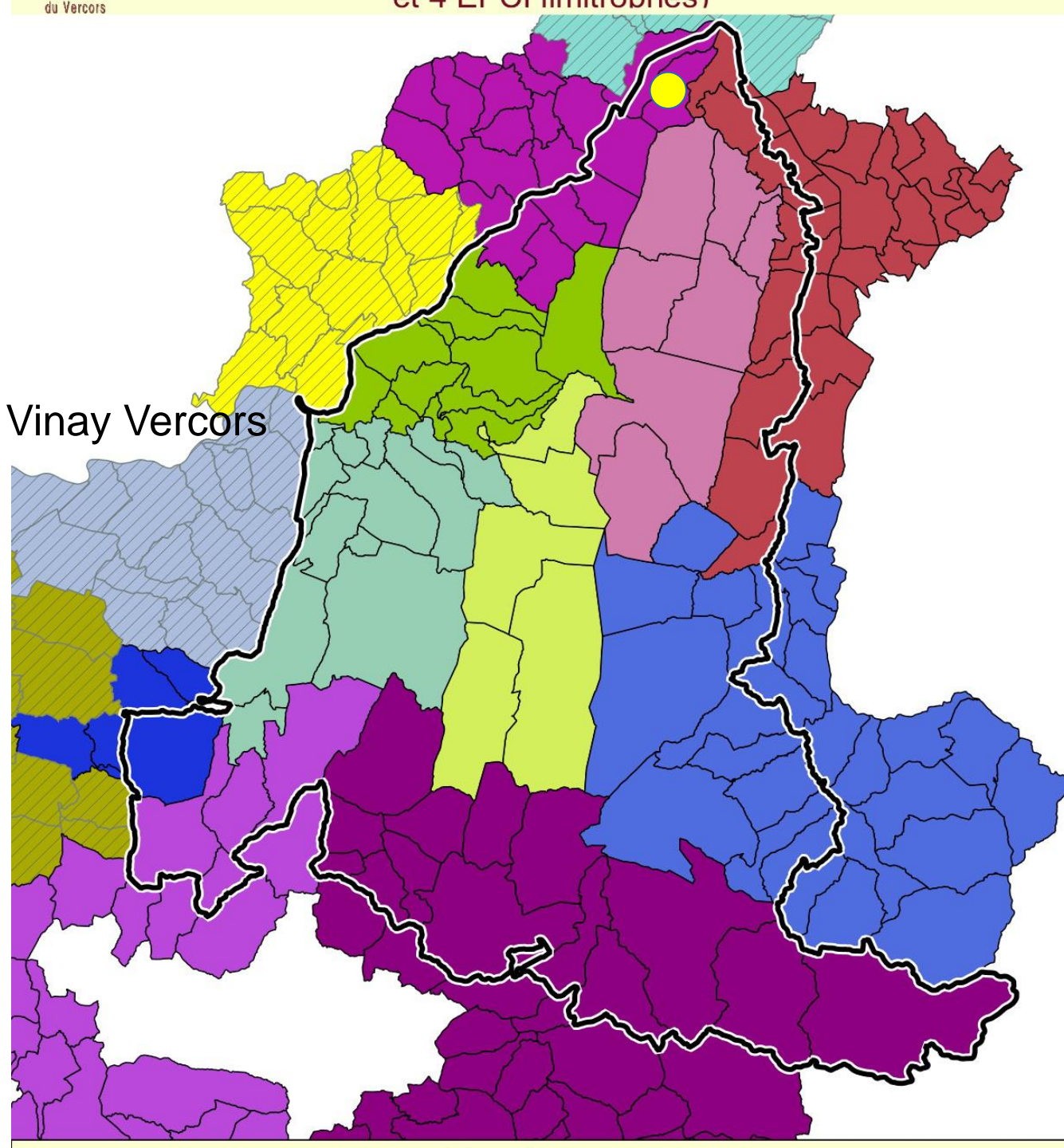
■ Limites du PNRV



Montaud appartient

A la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors

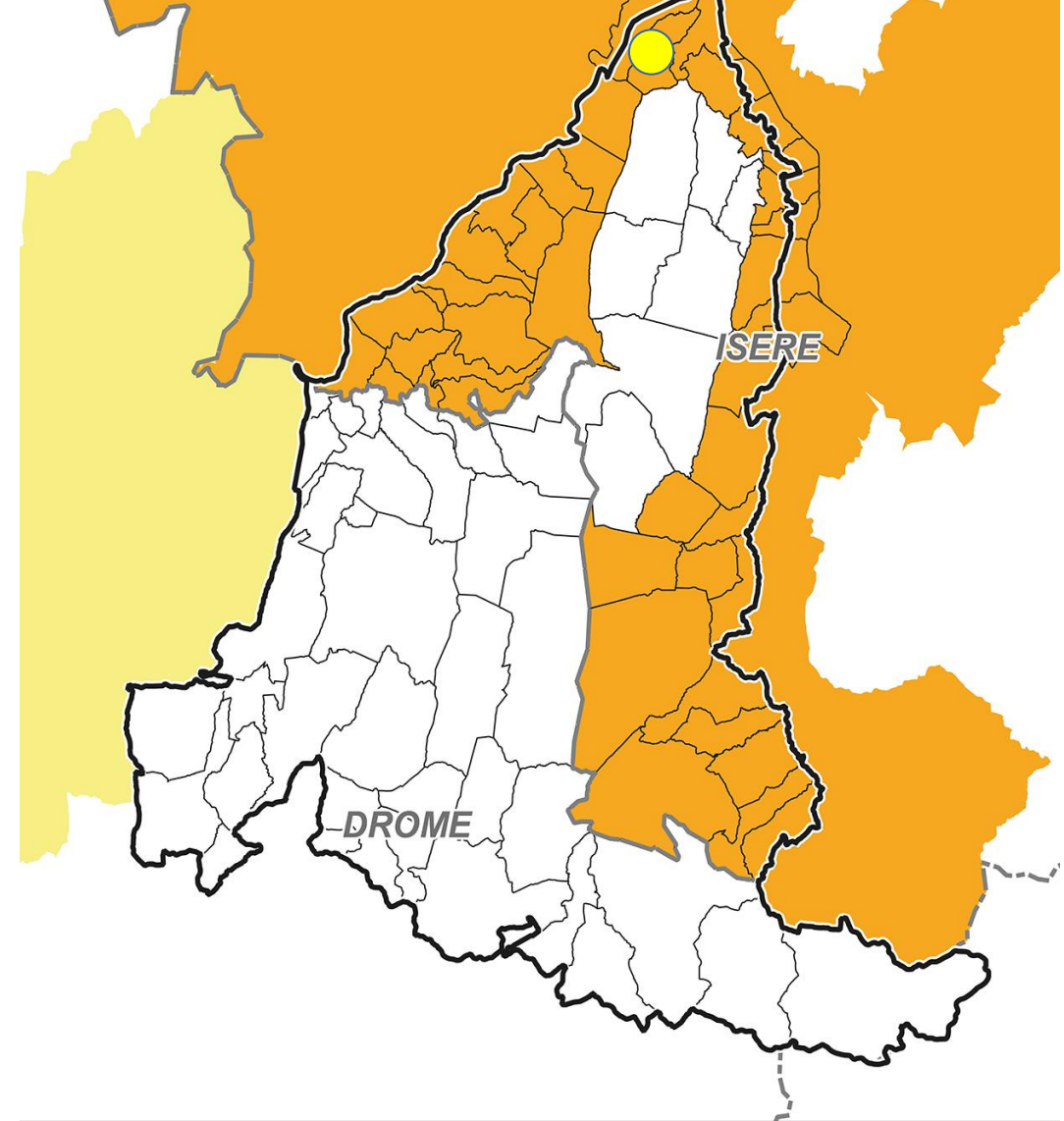
Au Pays Sud Grésivaudan



Montaud appartient au SCOT de la région grenobloise

273 communes

Objectif de 5,5 logements/an
maximum pour 1000 habitants
pour le secteur Sud-Grésivaudan



Légende

- Parc du Vercors
- SCOT
 - Grand Rovaltain
 - Région Urbaine de Grenoble

Le territoire du projet d'urbanisme

- Un environnement montagnard
 - relief, climat, milieux spécifiques (aplomb rocheux, forêts, zones humides)
- Aux portes des agglomérations de Grenoble et Voiron
 - Risque de fragmentation de l'espace, pression sur les terres agricoles en vue de sa constructibilité



Le territoire du projet d'urbanisme

- Une forte croissance démographique

- Proche de centres urbains : 22km de Grenoble et 23km de Voiron
- 179 habitants en 1968, 308 en 1990, 526 en 2009, 550 en 2015
- Tassement depuis 20 ans

- Une consommation d'espace notable

- De 2003 à 2013 : 4,5 ha pour 16 logements

- Essentiellement des propriétaires en résidence principale

- 80% de propriétaires, 184 résidences principales pour 18 secondaires

Le territoire du projet d'urbanisme

- 29 unités d'activité économique
 - travaux, artisanat, services
- 7 exploitants agricoles pour 245 ha utilisés
 - dont une qui a son siège d'exploitation en dehors de la commune
 - 90 ha de terre agricole sont entretenus par des particuliers
- Système d'exploitation basé sur l'élevage
 - Bovins en grande majorité (AOP St Marcellin), ovins, caprins



Sujet

La mise en place d'un PLU, c'est se projeter dans l'avenir. Comment profiter de cette réflexion pour prévoir comment la commune de Montaud devra accueillir de nouveaux habitants pour maintenir la vie du village?

-Enjeux :

- Des objectifs de consommation foncière précis (4ha maximum pour la durée du PLU) et contraignants
- Un potentiel constructible inscrit dans le périmètre des espaces construits (dents creuses)
- 9 hameaux et des espaces agricoles à forte valeur proches des espaces habités

-LES +

Acculturation, consultation, co-construction

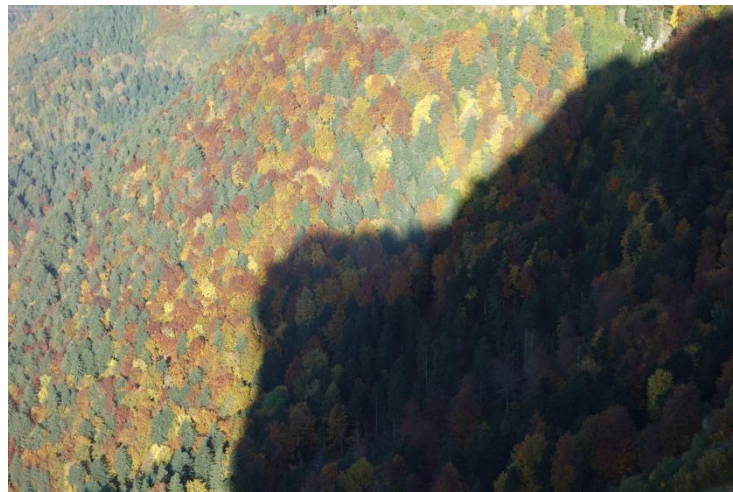
innov' rural

2015

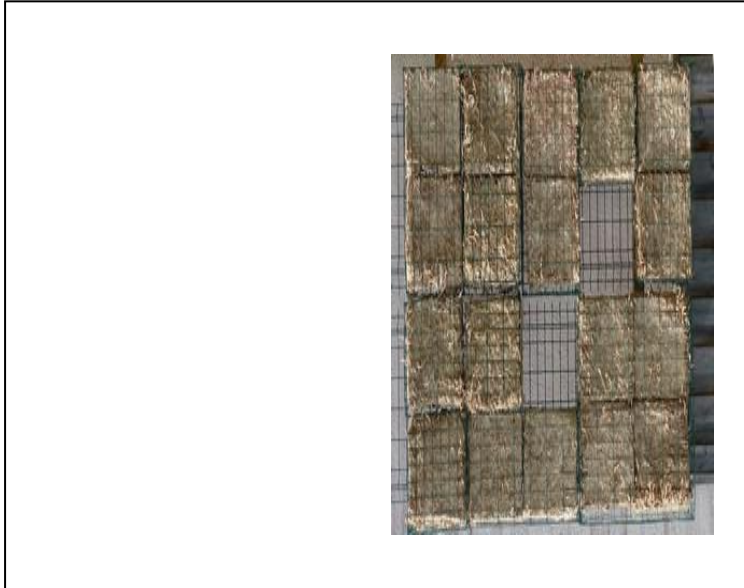
4 septembre 2015 - Biovallée - Le Campus, Eurre (26)



**Urbanisme rural et développement local :
pensez l'avenir !**



Le PLU, d'une procédure codifiée à une démarche de projet



Autour du PLU, une dynamique de projet

Au commencement, un volonté des élus locaux

L'idée que tout projet, même imposé, doit être enrichissant et non subi

Le choix d'un bureau d'études de proximité et ouvert à l'expérimentation

L'envie d'impliquer les habitants autrement

L'investissement des partenaires pour un accompagnement « sur-mesure »

La co-construction comme mode de fonctionnement

Parce qu'à plusieurs, on travaille mieux, on réfléchit mieux, on avance mieux

Etablir programme de travail autour du PLU basé sur les besoins exprimés

Mettre en synergie les partenaires

Pour faire quoi ?

Valoriser le diagnostic du PLU auprès des habitants
S'inspirer d'expériences d'autres communes
Penser l'avenir de cœur du village
Associer les propriétaires fonciers au projet d'urbanisme

Comment s'est déroulé le projet ?

Construction d'un programme « en marchant » (démarche itérative)

Avec qui :

L'équipe municipale, la commission urbanisme, le bureau d'étude (Claire BONNETON et Christophe SERAUDIE), l'équipe du Parc du Vercors, le CAUE de l'Isère, l'architecte conseil de l'intercommunalité

Sous quel calendrier :

De 2013 à 2015, avec des temps forts printemps/été 2014, printemps 2015

Avec quel mode de gouvernance ?

Pilotage par la commission urbanisme de la commune et du CM pour les grandes décisions



BALADE PAYSAGERE

24 mai 2014

**Restituer le contenu
du diagnostic
aux habitants**



**Comprendre le paysage
et ses dynamiques**



RETOURS D'EXPERIENCES

20 juin 2014



**Echanger avec
d'autres élus**



**S'enrichir des
enseignements
d'autres projets**





ATELIERS « CENTRE VILLAGE »

2 temps de réflexion

De
l'identification
des usages...
... à la
définition des besoins

Du projet urbain
aux projets
d'aménagement



« CONSTRUIRE DANS MON JARDIN »

Le 16 mars 2015

Démarche de type BYMBY

Présentation des objectifs et
mobilisation des propriétaires



« CONSTRUIRE DANS MON JARDIN »

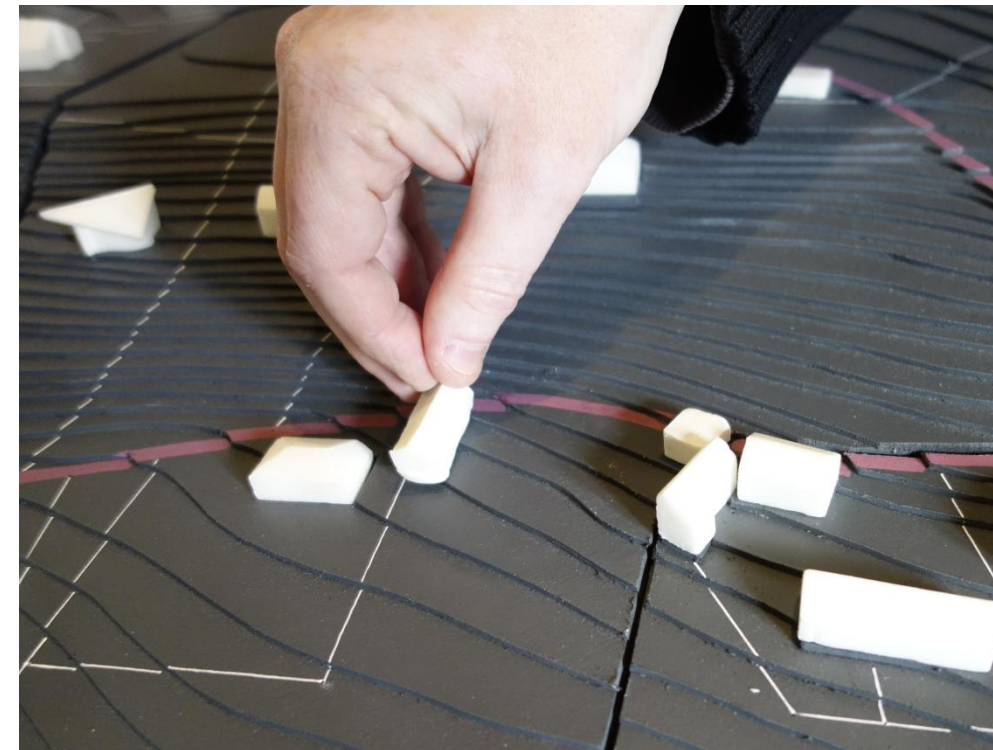
10 Avril 2015

Démarche de type BYMBY

RDV
avec les propriétaires

Illustration des projets
à l'aide d'une maquette
et de pâte à modeler

En vue d'une orientation
d'aménagement
« construire
dans les dents creuses »



Résultats

- Traduction du PLU auprès des habitants
- Redécouverte du territoire par le biais de regards différents
- Enrichissement des connaissances architecturales et urbanistiques de l'équipe
- Dynamique d'un projet dédié et personnalisé
- Application de la théorie à une pratique proche

• Enseignements

- La mixité d'une équipe permet de traiter les sujets du PLU sous un angle interactif et prosaïque
- Il est plus facile d'accepter les contraintes quand on comprend mieux les enjeux
- L'implication du maximum de personnes permet de monter un projet qui sera moins conflictuel
- Le vrai gagnant : notre territoire, avec ses qualités et ses faiblesses

Les éléments quantitatifs du projet

- **Coût des études** : 8% du coût du PLU
- **Coût masqué du PNRV** :
 - Temps agent - chargé de mission depuis 2013 : 20 jours/an
 - Stage 2014 : 6 mois (72 jours)
- **Coût masqué commune de Montaud** :
 - Plusieurs réunions en plus du PLU pour plusieurs élus
 - Mise à disposition de la secrétaire de mairie pour l'organisation des temps d'échange
- **Contribution du CAUE de l'Isère** : 8 jours minimum
- **Communication** : affichage, distribution

Effets du projet en matière de développement local pour le territoire

- Effets constatés** → intérêt et participation des élus et des habitants
- Effets espérés** → utiliser les résultats et enseignements pour s'engager dans un projet plus réel : comment faire vivre la commune et la peupler intelligemment pendant 15 ans
- Effets inattendus** → un projet de d'aménagement et de développement du centre bourg qui passait juste pour un sujet urbanistique se transforme en projet humain, social et architectural.

Coordonnées des porteurs de projet (pour aller plus loin)

- Pascale POBLET
mairie.montaud@wanadoo.fr
04.76.93.65.79

- Nicolas ANTOINE
nicolas.antoine@pnr-vercors.fr
04.76.94.38.17